

MAGAZINE

TERRITOIRE D'ÉNERGIE **ALSACE**

NUMÉRO 3 | JUIN 2023



TEA a fêté ses 25 ans !

SOMMAIRE

Transition Énergétique : parvenir à la neutralité carbone



25 ans de TEA : un anniversaire réussi



Le Syndicat

11 Rue du 1^{er} Cuirassiers, 68000 COLMAR

Contacts

Tél : 03 89 21 11 60
accueil@te.alsace - www.te.alsace

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi de : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le vendredi de : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Magazine N°03 | Juin 2023

Directeur de la publication : Jean-Luc BARBERON

Directeur de la communication : Franck DUDT

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Impression : AGI Imprimerie

500 exemplaires | Papier certifié PEFC

Crédits photos : Territoire d'Énergie Alsace & Tom Clément

ISSN : 2827-2072 (imprimé)

ISSN : 2971-4435 (en ligne)

Suivez-nous sur Facebook & LinkedIn

tealsace



- 3 — Édito
- 4-5 — DOSSIER : 25 ans de TEA
- 6 — Le contrôle de concessions
- 7 — Entretien avec J-M FREUDENBERGER
- 8-9 — Reportage Photos
- 10 — Éclairage public
- 11 — Parole de Concessionnaire, CALEO
- 12 — Le futur énergétique vu par RTE
- 13 — Transition énergétique : bilan de cet hiver
- 14-15 — Vie du Syndicat
- 16 — Agenda | En bref

Territoire d'Énergie Alsace remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine.



Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 15 avril dernier, nous avons eu l'occasion de célébrer les 25 ans du Syndicat.

Une matinée festive organisée au Parc Ecomusée d'Alsace, un site patrimonial unique qui valorise notre identité alsacienne.

Cet anniversaire nous a permis de revenir sur les grandes dates de notre histoire récente, l'évolution des missions du Syndicat, les prises de nouvelles compétences.

L'occasion de revenir sur 25 ans d'actions !
De nombreux élus et partenaires ont participé à cet évènement et ont contribué à son succès.
Je tiens à les en remercier, comme toutes les personnes qui ont fait de cette manifestation une grande réussite.



EDITO

du Président

Cette matinée a témoigné aussi de la solidité des relations que nous avons avec nos concessionnaires, un partenariat qui s'inscrit dans le temps. Ensemble, nous nous sommes aussi positionnés en termes d'avenir, avec les enjeux liés à la transition énergétique.

Une transition qui s'impose désormais à nous. Non seulement par les effets du changement climatique, mais aussi en raison de la survenance d'aléas comme la crise mondiale qui influe sur nos importations énergétiques.

L'hiver dernier, des menaces pesaient sur l'approvisionnement en énergie et une saison rigoureuse n'aurait fait qu'amplifier les risques de délestages. Heureusement, l'hiver a été clément.

La recherche de plus de sobriété engagée par le Gouvernement pour affronter l'hiver nous a aussi permis de passer ce cap sans coupure. Les collectivités, les entreprises et les particuliers ont participé à cet effort pour le bien collectif et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Demain, il nous appartient de poursuivre les efforts entrepris en termes de sobriété.

Mais, nous devons aussi nous engager dans le développement de nouvelles solutions devant nous mener progressivement vers une indépendance énergétique. C'est notre devoir.

Les élus de Territoire d'Énergie Alsace et les membres du personnel se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été.



Jean-Luc BARBERON

Président de Territoire d'Énergie Alsace
Maire de Guewenheim

25 ANNÉES AU SERVICE DE SON TERRITOIRE



RETOUR SUR UN ANNIVERSAIRE RÉUSSI

Une journée pour célébrer les 25 ans du Syndicat a été organisée le 15 avril dernier à l'Écomusée d'Alsace, à Ungersheim. L'occasion de rappeler par le biais d'une rétrospective l'action engagée au service des 368 communes membres. Un moyen aussi de rassembler, remercier et féliciter de nombreuses personnes qui ont contribué à la dynamique de Territoire d'Énergie Alsace.

L'évènement a attiré des élus municipaux, des parlementaires, des conseillers régionaux et départementaux, des représentants de l'État et des partenaires qui ont pu apprécier les différents temps forts.



01

Après un accueil café, le Président Jean-Luc BARBERON a officiellement ouvert la célébration du 25^{ème} anniversaire par une rétrospective de l'histoire de TEA.



02

En donnant la parole à René DANESI et Jean-Marie BELLIARD, les Présidents honoraires, Territoire d'Énergie Alsace a voulu valoriser son histoire, un moment riche en émotion.



03

René WUNENBURGER a officié en tant que maître de cérémonie. Il a animé avec brio la table-ronde qui réunissait les concessionnaires, partenaires du Syndicat. Ensemble, ils ont abordé la question fondamentale des enjeux de la transition énergétique.



04

L'évènement a pris une dimension nationale lorsque Christian BUCHEL, Directeur Clients-Territoires d'Enedis, Frédéric MARTIN, Directeur Général Adjoint de GRDF, et Guy HOURCABIE, Vice-Président de la FNCCR, se sont exprimés à tour de rôle.



05

La cérémonie s'est conclue par la signature hautement symbolique du nouveau Contrat de concession avec GRDF.



06

Pour ce jeune Syndicat, cet anniversaire a permis de présenter l'étendue de l'action menée ces 25 dernières années. C'était aussi l'occasion pour le Président d'évoquer l'avenir : « *il reste à écrire ensemble les nouvelles pages qui s'ouvrent à nous vers un futur plein de promesses* ».

MISSIONS & COMPÉTENCES

EXERCER LE CONTRÔLE DES CONTRATS DE CONCESSION

Par leur adhésion, les communes ont transféré au Syndicat la propriété des réseaux et leur pouvoir concédant avec pour mission principale de contrôler l'action des concessionnaires, comme le stipule le Code Général des Collectivités Territoriales. Des concessionnaires avec qui le Syndicat, Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE), a négocié et signé des Contrats de concession ou Délégations de Service Public (DSP).

LES CONCESSIONNAIRES

Contrat de concession signé en **1998**, puis renouvelé en **2019**



Contrat de Concession signé en **2001**, puis renouvelé en **2023 + 7 DSP**



5 DSP : 2007, juillet 2009, octobre 2009, août 2011 et octobre 2011



3 DSP : 2014, 2016, 2018



Contrat de Concession signé en **2019**, pour la ville de Villé (basse tension)



DSP : Délégation de Service Public

LE CONTRÔLE DE CONCESSION

La signature des Contrats de concession entraîne la définition d'une convention de concession. Elle fixe les objectifs de gestion du service public de distribution de l'électricité ou de gaz, les obligations de résultat qui s'imposent au concessionnaire et l'organisation du contrôle par le Syndicat.

En pratique, le contrôle est une opération qui se déroule en trois temps :

- La présentation du Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire (CRAC) pour l'année n-1, avant le 30 juin de l'année n

- L'opération de contrôle réunissant le concessionnaire et le Syndicat assisté de son bureau expert

- La publication du rapport de contrôle de l'année n+1 dans le Rapport d'activité

Tout au long de l'année, des rencontres régulières entre concessionnaires et Autorité Concédante permettent un suivi opérationnel de la concession.



INTERVIEW DE JEAN-MARIE FREUDENBERGER

JEAN-MARIE FREUDENBERGER, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis le Maire de Wittersdorf et 1er Vice-Président de Territoire d'Énergie Alsace, en charge de la compétence électricité. J'ai la chance ou l'honneur de siéger au Syndicat depuis sa création, soit 25 ans. C'est dire que je l'ai vu grandir tant en missions qu'en compétences.

JUSTEMENT, POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER L'ORGANISATION ET LE CONTRÔLE DES CONTRATS DE CONCESSION ?

Le Syndicat est chargé de vérifier que les concessionnaires respectent leurs obligations, définies dans le Contrat de concession. Autrement dit, il nous importe de s'assurer que les objectifs définis dans les conventions de concession soient suivis des résultats attendus. Il peut s'agir de l'entretien des ouvrages (transformateurs), de l'enfouissement des lignes électriques, de la qualité de la desserte, des temps de correction d'incident... Différentes actions clairement indiquées dans la convention de concession qui nous lie avec le concessionnaire.

COMMENT POUVEZ-VOUS LE VÉRIFIER ?

Les concessionnaires sont tenus de nous proposer un Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire (CRAC) que nous sommes amenés à analyser avec l'appui d'un bureau expert. Au sortir de ce travail d'analyse, nous nous réunissons avec le concessionnaire pour mettre en évidence et corriger les problèmes rencontrés. En 2021, le Syndicat a signé un marché pour 4 ans avec le cabinet AEC, chargé de contrôler la bonne exécution des cahiers des charges des différents concessionnaires.

QUE VOUS A APPORTÉ L'ADHÉSION DE LA VILLE DE MULHOUSE ?

Dans le domaine de l'électricité, l'adhésion de la ville de Mulhouse a permis la « départementalisation », ce qui a augmenté la participation d'Enedis. Ainsi nous avons eu plus de moyens financiers pour nos actions aussi bien dans le domaine urbain que rural. D'ailleurs, Mulhouse a confirmé son engagement en transférant en 2022 sa compétence gaz.



EST-CE QUE NOUS POUVONS CONSULTER LES COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉ DES CONCESSIONNAIRES ET LES RAPPORTS DE CONTRÔLE ?

Oui, ce sont des documents publics. Vous pouvez les consulter depuis le site internet du Syndicat : <http://bit.ly/3QZ3enA>

Merci pour cet échange M. FREUDENBERGER.

Merci à vous.

REPORTAGE PHOTOS



10 mars : Inauguration de la borne de recharge à Altkirch



16 juin : Salon des Maires à Colmar



10 février : Signature du Contrat de Concession Gaz avec GRDF



25 mai : Inauguration du chantier à Wintzfelden



24 janvier : Inauguration de la borne de recharge à Ferrette



21 avril : Réunion du réseau des Directeurs à Besançon



Mise en souterrain des réseaux secs à Eglingen : Avant / Après



ÉCLAIRAGE PUBLIC, EXTINCTION NOCTURNE ET RESPONSABILITÉ DU MAIRE

L'extinction nocturne de l'éclairage public consiste à éteindre les lumières des rues et des espaces publics pendant une période de la nuit, généralement entre minuit et 5 heures du matin. D'abord initié pour préserver les écosystèmes de la pollution lumineuse, le concept fait désormais figure de proue dans la recherche de sobriété énergétique.

LE SUCCÈS DE L'EXTINCTION NOCTURNE

Pour preuve, de nombreux élus ont adopté ce principe en réduisant, voire en supprimant l'éclairage public. Selon Enedis, 68% des maires déclaraient en novembre dernier avoir pris des mesures d'extinction d'éclairage public pour l'hiver. Les résultats sont sans équivoque. Enedis a qualifié d'historique la baisse de 20% de la consommation d'électricité liée à ce poste, participant ainsi à la réussite du plan de sobriété national.



Ce comportement vertueux des communes, avec cette recherche d'économie et de préservation de l'environnement, peut se heurter aux questions de sécurité. Notamment celles liées aux cambriolages, aux agressions ou accidents pouvant trouver leur cause dans l'arrêt ou la diminution de l'éclairage public.

UNE RESPONSABILITÉ POSSIBLEMENT ENGAGÉE

Se pose alors la question de la responsabilité des maires. Le Sénateur de l'Aveyron, M. Jean-Claude ANGLARS, s'en inquiète et demande un véritable cadre législatif pour protéger les élus locaux.

Il a interrogé par écrit des membres du Gouvernement sur « *la responsabilité des maires et des collectivités, en cas d'agressions de personnes, d'accidents et d'atteintes aux biens suite à une interruption volontaire de l'éclairage public* ».

Dans sa réponse, Mme Dominique FAURE, Ministre des Collectivités Territoriales et de la Ruralité, reconnaît que le juge administratif, en cas d'accident dû à un défaut d'éclairage, est fondé à rechercher si « *des circonstances particulières témoignant d'une faute du maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police sont susceptibles d'engager sa responsabilité* ».

Elle recommande aux maires « *de prendre des mesures de signalisation visibles de nuit, telles que des panneaux réfléchissants ou clignotants avertissant des dangers* ».

La réponse n'a pas satisfait le Sénateur qui souhaite poursuivre son action en attendant que le Gouvernement se saisisse de cette question de responsabilité.

LE SAVIEZ-VOUS ?



A lui seul, le secteur de l'éclairage public représente 40% de la consommation électrique des collectivités. 11 millions de points lumineux sont déployés en France qui nécessitent la production de 1 300 mégawatts, soit la puissance d'un réacteur nucléaire de moyenne taille.



PAROLE DE CONCESSIONNAIRE



LA PAROLE À CÉLINE CHAISE

Directrice générale de CALEO

Territoire d'Énergie Alsace organise et exerce le contrôle de la bonne exécution des Contrats de concession signés avec EDF-ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ÉNERGIES, CALEO et Gaz de Barr. Il nous a paru opportun de laisser la parole aux concessionnaires pour mieux les connaître.

La parole est donnée à Céline CHAISE, Directrice générale de CALEO.

BONJOUR MME CHAISE. POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER CALEO ?

Bonjour à vous. CALEO est une Société d'Économie Mixte créée en 2006 et installée à Guebwiller. Elle a succédé à l'ancienne régie municipale qui existait depuis plus de 100 ans. Les principaux actionnaires sont la Ville de Guebwiller (51%) et l'entreprise BADENOVA (44%). CALEO distribue du Gaz naturel et de l'eau potable. L'entreprise dessert 21 communes en gaz, aux alentours de Guebwiller et 9 communes en eau. Elle compte 38 salariés, 11 000 clients gaz et 11 000 clients eau.

En 2015, nous avons également créé une filiale de commercialisation (GAZENA), détenu à 100% par CALEO, pour accroître nos parts de marchés gaz en dehors de notre territoire. Depuis 2 ans, nous sommes également fournisseur d'électricité pour les professionnels sur toute la France.

COMMENT ÊTES-VOUS VENUS À COLLABORER AVEC LE SYNDICAT ?

CALEO a souhaité étendre son périmètre. Par le biais d'une Délégation de Service Public (DSP) pour répondre à un besoin émis par le Syndicat, CALEO a obtenu la desserte de la commune d'Osenbach en 2014, Meyenheim en 2016, Niederentzen et Oberentzen en 2018. La DSP permet grâce au contrat de concession de trente ans de développer la desserte en gaz dans notre territoire.

QUELLE IMPORTANCE A TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE POUR CALEO ?

Territoire d'Énergie Alsace est un partenaire important de CALEO parce qu'il est un interlocuteur local, doté d'une expertise affirmée. C'est un gage de proximité, de qualité de travail et de confiance. Le Syndicat représente aussi ses communes membres et apporte sa contribution financière dans la desserte de gaz. Cela permet au client final de voir les coûts d'acheminement réduits. Territoire d'Énergie Alsace dispose aussi d'une compétence électricité. Cela nous permet de mutualiser les travaux et de minimiser les coûts dans le périmètre de la concession.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR POUR LES DEUX STRUCTURES ?

L'avenir passera par un développement des énergies renouvelables et une diversification de nos activités.

Nous avons déjà identifié une vingtaine d'axes envisageables. Certains sont possibles à court terme comme le biogaz. D'autres demanderont du temps. Nous partageons ce point de vue avec le Syndicat et il est certain que notre collaboration va être appelée à se développer pour répondre aux nouveaux défis qui s'offrent à nous.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Merci à vous.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



LE FUTUR ÉNERGÉTIQUE VU PAR RTE

Le Gouvernement a demandé à RTE (Réseau de Transport d'Electricité) d'émettre une réflexion sur l'évolution du système électrique avec la sortie des énergies fossiles. Mme Elisabeth BERTIN, Directrice Régionale de RTE Grand Est, nous a présenté les conclusions de l'étude « Futurs énergétiques 2050 ».

UNE RÉVOLUTION SE PRÉPARE

Pour parvenir à la neutralité carbone en 2050, il sera nécessaire de procéder à une transformation profonde de l'économie. Des bouleversements considérables sont à prévoir dans le domaine des transports, de l'industrie, du bâtiment... L'urgence est là et nous n'avons plus le choix que de limiter la production de gaz à effet de serre et de s'adapter aux effets du changement climatique.

Les enjeux sont considérables pour la France qui pourra développer des solutions technologiques et industrielles majeures avec des avantages compétitifs par rapport à ses concurrents.

La crise énergétique que nous venons de subir rappelle aussi notre forte dépendance aux pays producteurs d'hydrocarbures. Disposer de sources énergétiques bas carbone locales est aussi un enjeu d'indépendance énergétique.

Différentes options sont envisagées et l'étude RTE vient documenter ces propositions tant sur le plan technique que financier. L'étude détaille aussi les conséquences environnementales des différentes solutions proposées et explicite les implications en matière de mode de vie.

DES PROPOSITIONS FORTES

Différentes propositions ont été faites pour sortir des énergies fossiles, principale source du dérèglement climatique. À titre d'information, nous en retiendrons certaines qui nous concernent par nos compétences.

Agir sur la consommation grâce à l'efficacité énergétique, voire la sobriété, est indispensable pour atteindre les objectifs climatiques

Atteindre la neutralité carbone en 2050 est impossible sans un développement significatif des énergies renouvelables

Dans tous les scénarios, les réseaux électriques doivent être rapidement redimensionnés pour rendre possible la transition énergétique

La transformation du système électrique doit intégrer dès à présent les conséquences probables du changement climatique, notamment sur les ressources en eau, les vagues de chaleur ou les régimes de vent

Territoire d'Énergie Alsace s'inscrit pleinement dans cette démarche de transition énergétique et attend avec impatience le prolongement du dispositif ACTEE qui entrerait dans sa 3e phase. Les efforts de chacun vont contribuer à atteindre la neutralité carbone inscrite dans les objectifs de l'Accord de Paris.

Plus d'informations ci-dessous :

<http://bit.ly/3J2qlob>



ACHEMINEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ : — BILAN DE L'HIVER 2022-2023

RTE est chargé de gérer le Réseau de Transport d'Électricité français. Dans ce cadre, il a présenté un bilan de situation de l'hiver dernier. Un hiver considéré sous tension, à partir d'analyses prévisionnelles faites au début de l'automne. Souvenez-vous, avant l'hiver des délestages étaient envisagés pour supporter les pics de consommation, dans un contexte de crise énergétique en Europe (conflit en Ukraine, prix de l'électricité...).

Un plan de sobriété avait aussi été engagé par l'État pour éviter une surcharge du réseau.

Quelle situation s'est réellement produite cet hiver ?

L'analyse prévisionnelle de septembre 2022 laissait présager un risque réel au cours de l'hiver.

L'hiver venu, nous sommes passés à une situation favorable. Pourtant, de nombreux facteurs d'incertitude existaient sur la sécurité d'approvisionnement :

la disponibilité du parc nucléaire, les risques de tension sur l'approvisionnement en gaz ou encore les échanges européens d'électricité.

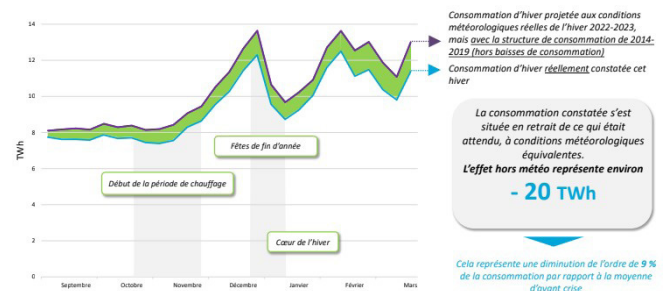
Une autre incertitude planait : la réaction des Français, des entreprises et des collectivités locales aux hausses des prix de l'électricité et aux appels à la sobriété.

Mais la plus grande inconnue relevait du facteur météorologique avec la prise en compte de la rigueur de l'hiver.



Finalement, l'hiver 2022-2023 a été relativement doux, même si des périodes de froid ont marqué le mois de décembre. La disponibilité effective du parc nucléaire a été conforme aux prévisions ; de même, l'interconnexion des pays européens (électricité et gaz) a fonctionné de manière fluide sans restriction d'échanges.

Surtout, la consommation d'électricité a diminué de manière inédite durant l'automne et l'hiver grâce aux efforts des Français, des entreprises et des collectivités locales. Une diminution de 20TWh.



Les Français ont aussi pu s'appuyer sur un nouveau dispositif mis en place par RTE, Ecowatt. Une application qui permet de limiter leur consommation sur des périodes ciblées lorsque le réseau est sous tension.

Les consommations d'énergie ont fortement baissé cet hiver. Mais comment faire pour que ces actions vertueuses soient pérennisées, voire accentuées ? C'est le défi que nous devons tous relever. Le Gouvernement s'y engage déjà en ayant lancé un acte 2 de son plan de sobriété.

LE SAVIEZ-VOUS ?



En mars 2023, la consommation d'électricité à 3h du matin était inférieure de 30% à celle enregistrée en 2022. Les effets concrets de l'extinction nocturne de l'éclairage public.

01

ELISABETH BILDSTEIN :

Directrice générale de Territoire d'Énergie Alsace

Le développement territorial, son credo, sa passion !

Elisabeth BILDSTEIN est un pur produit de l'enseignement agricole. Diplômée de Sup Agro Clermont-Ferrand en 1990, elle est ingénieure agronome de formation, avec une spécialité en développement territorial. En 2017, elle complète sa formation par un Master en Management Public Territorial acquis sur les bancs de l'INET à Strasbourg.

Sur le plan professionnel, son parcours pourrait être présenté en trois parties. La première d'entre elles concerne le territoire de Saverne où elle effectuera différentes missions liées au développement territorial, l'amenant à réfléchir sur des projets de territoire aux côtés des élus de la région de Saverne. Elle sera Directrice de la maison de l'emploi, Responsable du projet de territoire de la Communauté de communes, Assistante parlementaire... Différentes missions, différentes structures avec un fil conducteur : le développement territorial.



Au bout de 10 ans, et suite à un bilan de compétence, elle décide d'intégrer le privé en rejoignant le Groupe ADECCO au poste de Directrice d'agence. C'est la deuxième partie de sa vie professionnelle. Elle y développera de nouvelles compétences en management, en recrutement ou dans le développement de centre de profit. Elle y restera de 2001 à 2008.

Mais voilà, l'appel du service public se fait à nouveau entendre, pour la troisième partie de sa vie professionnelle.

Le Conseil Général du Bas-Rhin recherche un chef de projet. Elle y postule pour voir selon ses termes ce qu'elle valait encore sur le marché du travail public. Coup d'essai-coup de maître, elle est retenue !

Elle y restera 9 ans, occupant successivement les fonctions de Chef de projet développement économique, Secrétaire générale puis Directrice générale adjointe du pôle Développement des Territoires.



Elle décide ensuite de rejoindre comme Directrice Générale des services la commune nouvelle de Kaysersberg Vignoble, qui regroupe les communes de Kaysersberg, Sigolsheim et Kientzheim. Le Maire lui a confié la mission d'organiser les services à la hauteur de la commune nouvelle.

Début 2021, elle est lauréate de l'examen professionnel d'Ingénieur en Chef. Elle intègre le Conseil Départemental du Territoire de Belfort. Elle sera nommée Directrice de la Transformation et contribue à la modernisation des services du Département.

Depuis le 1er janvier 2023, elle officie à Territoire d'Énergie Alsace en tant que Directrice Générale des Services. Sa mission : accompagner la mue de TEA, amorcée depuis 2020. Cela consiste notamment à accompagner les élus dans la nouvelle gouvernance voulue par le Président Jean-Luc BARBERON, la mise en œuvre des nouvelles compétences, le développement de la transition énergétique.

Elle souhaite aussi accompagner TEA dans sa volonté d'être au service des territoires en construisant une offre adaptée aux communes. Une offre qu'il s'agira de faire connaître en présentant TEA comme un véritable partenaire.

La nouvelle directrice de TEA pourra compter sur une équipe volontaire et enthousiaste, prête à s'inscrire dans le changement. Mais, une équipe qui a aussi besoin de méthode et d'accompagnement. Cela tombe bien, Elisabeth BILDSTEIN a aussi été recrutée pour cela.

02 DÉBORAH PETITDEMANGE :

Directrice des services techniques

Être au service des communes

Déborah PETITDEMANGE a débuté sa formation professionnelle post-bac par un DUT Génie civil qu'elle a obtenu en 1998. Elle rejoint le monde de l'entreprise en intégrant un bureau d'études voirie réseau divers. Elle y restera 4 ans. En 2002, elle intègre le Conseil Général du Haut-Rhin. Elle y prendra la responsabilité de la cellule mobilité douce, en s'occupant de tout ce qui touchait aux pistes cyclables, tant dans le domaine de l'investissement que dans l'entretien de la voirie concernée. Jusqu'en 2015, elle gère le Schéma Directeur de développement de la mobilité douce.

Puis, elle deviendra Directrice Générale des Services de la commune de Soultzmatt. Elle rejoindra ensuite la commune d'Ingersheim en 2021 également en tant que DGS. Ces postes pluridisciplinaires sont très intéressants, mais aussi généralistes. La rigueur technique manque à Déborah PETITDEMANGE. Surtout la fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), avec cette volonté d'accompagner de nombreuses communes.

C'est ce qu'elle a retrouvé dans la fonction de Directrice des Services Techniques de TEA en découvrant la fiche de poste. Déborah a retenu l'attention par son expérience pluridisciplinaire et sa passion de la chose publique.

Elle a commencé le 1^{er} mars 2023.

Chez Territoire d'Énergie Alsace, elle a désormais la responsabilité technique des actions de TEA, avec notamment l'application de l'article 8 du Contrat de concession électricité, et l'intervention sur les questions de déplacement des ouvrages.

Elle agit aussi sur les questions de demandes de subvention



d'éclairage public, la transition énergétique, les Contrats de concession, la RODP et bien entendu la mobilité douce.

Ses fonctions l'amènent également à être une force de proposition, notamment dans la définition de nouvelles orientations prises pour la transition énergétique.

Une transition énergétique qui selon elle verra aussi TEA renforcer l'assistance à maîtrise d'ouvrage en direction des communes.

Elle se réjouit de rejoindre une équipe dynamique et compétente, dans une très belle ambiance de travail. Une acclimatation qui a été facilitée aussi lors de son arrivée par la présence de son prédécesseur durant quelques semaines. Cela a permis une transition en douceur.

Les élus et les agents de TEA lui souhaitent plein de succès dans ses nouvelles fonctions.

DÉPARTS DE RENÉ WUNENBURGER ET ALAIN SPECHT

Ils sont partis à la retraite en même temps, le Directeur et le Directeur Adjoint, comme un symbole pour ces années passées à représenter le Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin. Territoire d'Énergie Alsace leur a souhaité d'apprécier les joies de la retraite à l'occasion d'une chaleureuse cérémonie de départ. En les remerciant d'avoir facilité l'intégration d'Elisabeth BILDSTEIN et de Déborah PETITDEMANGE, par une transmission réussie.



AGENDA DU SYNDICAT

28 JUIN

Compte Rendu d'Activité des
Concessionnaires (CRAC).

2 NOVEMBRE

Contrôle du concessionnaire GRDF.

5 SEPTEMBRE

Bureau Syndical.

14 NOVEMBRE

Bureau Syndical.

12 SEPTEMBRE

Commission Consultative Paritaire
de l'Énergie (CCPE).

30 NOVEMBRE

Contrôle du concessionnaire
Enedis.

19 SEPTEMBRE

Comité Syndical.

5 DÉCEMBRE

Comité Syndical.

EN BREF

DES PORTAILS POUR LES COLLECTIVITÉS

Vous êtes une collectivité locale ? Enedis et GRDF vous proposent un nouveau Portail Collectivité pour vous accompagner dans vos missions de tous les jours. La simplicité des outils et la recherche de performance ont été privilégiées par nos deux concessionnaires historiques. De nouveaux sites internet qui offrent de nombreuses facilités aux collectivités locales en permettant de consulter ses consommations d'énergie, de mieux les ajuster et les réduire.

ENEDIS : <http://bit.ly/3X0hpuK>



GRDF : <http://bit.ly/3oQIYLt>



RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis quelques mois, Territoire d'Énergie Alsace a investi le champ des réseaux sociaux, via Facebook et LinkedIn. Vous souhaitez des informations utiles sur l'action de Territoire d'Énergie Alsace, connaître nos actualités, nos projets, les recrutements à venir ? Nous vous invitons à suivre nos pages.

Facebook : <http://bit.ly/3X2puPg>



LinkedIn : <https://bit.ly/3N0zhB3>



INTRANET

Territoire d'Énergie Alsace met à la disposition de ses communes membres un intranet pour bénéficier de ressources utiles dans le registre des compétences du Syndicat. L'outil, accessible depuis le site internet de Territoire d'Énergie Alsace (<https://te.alsace>), facilite le quotidien des communes membres. Se renseigner sur les aides financières, déposer un dossier de demande de subvention... c'est désormais possible !